

Metz, le 30/03/2021  
**Mme la présidente du CSE**  
**Du site de METZ**

Madame,

Nous avons récemment participé à la commission de suivi locale de l'accord motivation et bien-être (MBE) dont nous sommes signataires.

La motivation et le bien-être...Deux notions qui aujourd'hui semblent bien éloignées de ce que vivent au quotidien les salariés de notre site, nous dirions même les salariés de notre groupe, tant les positions dogmatiques sur la recherche obsessionnelle de la performance au détriment des conditions de travail existent sur l'ensemble des sites.

La crise de la COVID-19 n'a pas simplement bouleversé notre capacité à produire des véhicules, elle a balayé d'un revers de la main les intentions fortes inscrites en substance dans l'accord MBE.

Seule la performance industrielle compte... Sans se soucier de l'adaptation des postes de travail d'une population vieillissante, faute d'embauche et d'arrêt brutal du recrutement des CTT. Ne parlons pas non plus d'une harmonie entre vie professionnelle et vie personnelle, rythmé par le ballet incessant des modifications du programme de travail, en H+ ou H-.

Le climat anxigène que nous vivons tous à l'extérieur devrait être l'occasion pour l'entreprise de se soucier davantage des risques psychosociaux...Il n'en est rien. Refus de congé, polyvalence inexistante, suppression de poste de travail, augmentation des charges permanentes, les exemples d'irritants sociaux sont légion...

Sans oublier l'absence de bon sens dans l'approche psychologique à adopter lorsque l'on voit de quelle manière les zones de repas ou pauses sont agencées dans les ateliers, avec une édification de cloison opaque.

Nous ne pouvons déjà plus nous dire bonjour, plus nous sourire, vous nous empêcher maintenant de nous voir et communiquer pendant nos temps de pauses.

L'ensemble des sections CFTC du groupe STELLANTIS profite de l'instance du CSE du mois de mars pour tirer une fois de plus la sonnette d'alarme sur le climat social qui règne dans nos ateliers. L'immobilisme de la Direction sur ce sujet est aux antipodes de l'engagement de notre organisation syndicale dans un accord que nous voulions dynamique. Nous constatons avec regret que vous en avez fait un accord vitrine.

Il vous appartient à vous et à vous seul que cet accord continue à exister. Nous pensons sincèrement que la crise sanitaire que nous traversons n'excuse pas tout et que l'esprit de notre accord a plus que jamais sa place au sein de nos sites.

Mais cela passe par votre simple volonté de le faire exister. La balle est maintenant dans votre camp.

Les élus CFTC au CSE